

## Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 02 Février 2021

### Etaient présents

---

- **Collège public : 7/10**
- **Membres titulaires** : MMES BEVIERE, DHAMS, RAGOBERT  
MM. GUERINET, MALET, NERAUD
- **Membres suppléants** : M. DUPUIS
  
- **Collège privé : 12/16**
- **Membres titulaires** : MMES ALERBACK, BOFFIN, BUTOR, DALLOT, HUCK, MANTEAU  
MM. GODEAU, LEFEBVRE, PROVIDENCE, RIGLER, TARTINVILLE, THION
- **Membres suppléants** :
  
- **Invités** : Mmes COATGLAS, SIMON  
MM. COUVRAND, DEMAUMONT, VOYER

### Etaient excusés :

---

- **Collège public** : MMES LUCAS, ROBINEAU  
M. BERTHELOT
  
- **Collège privé** : MM. ANGUERA, RICHARD

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation du 27 octobre dernier. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

Elle propose d'ajouter un point à l'ordre du jour pour envisager une modification du règlement intérieur du GAL permettant de tenir des séances en visio s'il est impossible de les tenir en présentiel. Ce point supplémentaire est validé par l'ensemble des membres.

### **PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE**

- **Projet « Le Beffroi et les cloches d'Augerville accessibles aux visiteurs »**

Présentation du projet par MM. CITRON et EUVRARD

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GUERINET demande si les visiteurs pourront monter jusqu'au beffroi ?

M. CITRON répond par l'affirmative, l'objectif étant de montrer aux visiteurs les cloches de l'église et un point de vue inédit sur le village.

M. GODEAU s'interroge sur l'encadrement des visites ?

M. CITRON indique qu'il s'agira de constituer des petits groupes de 4 à 5 personnes maximum qui pourront profiter d'une belle vue sur le village. Il précise que cette église est chargée d'histoire que les visiteurs pourront découvrir sous un angle différent.

M. GODEAU ajoute que c'est un projet original et qu'il en existe peu sur le territoire.

Mme DALLOT remercie MM. CITRON et EUVRARD pour cette présentation.

▪ **Projet « Valorisation de la production et de l'élevage : « Lovely heritage made in Pithiverais » ».**

Mme DALLOT invite MMES JORY et JOLIVET à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GUERINET trouve dommage d'utiliser un titre en anglais d'autant plus lorsqu'on parle de production locale potentiellement en circuit court, l'utilisation du français serait plus appropriée.

Mme DALLOT souligne que l'approche du monde agricole est intéressante mais qu'est-ce qui permettra dans ce projet d'attirer des visiteurs, qui est le cœur de la stratégie du programme Leader ?

Mme JORY précise que la démarche artistique est, jusqu'à présent, très peu développée sur cette thématique. L'artiste est connue pour son travail en immersion et pour faire ressortir des choses qu'on ne verra pas forcément ailleurs.

Mme JOLIVET ajoute qu'il y a également la volonté de faire circuler l'exposition. Celle-ci n'a pas vocation à rester sur Pithiviers.

M. RIGLER demande une précision concernant la diffusion, l'artiste est-elle d'accord ?

Mme JOLIVET répond qu'il est effectivement prévu une cession des droits.

M. THION s'interroge sur le fait que ce projet soit porté à l'échelle d'une commune, car il s'agit d'une action territoriale. Ne serait-il pas plus intéressant qu'un territoire plus important s'empare de ce projet ? Quelle réflexion est engagée avec les autres communes pour que le projet puisse investir l'ensemble du territoire ? L'objectif étant que cette action puisse perdurer dans le temps et ne pas être remise à la bibliothèque dans un an.

Mme JOLIVET indique que le service culturel de Pithiviers accueille à plus de 50% des personnes extérieures à Pithiviers.

Mme JORY ajoute que l'exposition sera mise à disposition de toute commune qui manifesterait son intérêt.

Mme JOLIVET poursuit en indiquant que la fête de la St Georges sera utilisée comme une première approche artistique sur cette thématique. Par ailleurs, les services culturels ont vocation à aller au-delà des frontières de la ville. Ce projet permettra de partager des moyens qu'une commune plus petite ne pourrait pas mettre dans un tel projet.

M. TARTINVILLE rappelle qu'il sera nécessaire de mettre en concurrence l'artiste qui est envisagée, cela fait partie des obligations dans le programme Leader. Il ajoute qu'à la lecture du projet il identifie une occasion manquée de faire un zoom sur des productions locales : miel, amandes, safran.

Comme ces productions anciennes sur le territoire reviennent au gout du jour, ne serait-il pas opportun d'envisager que ces producteurs soient mis en valeur ?

M. GUERINET ajoute qu'effectivement le miel et le safran ont une importance considérable sur le territoire.

Mme MANTEAU se dit touchée qu'une commune donne la main à une artiste en ces temps très difficiles pour le monde artistique. L'exposition mériterait sans doute d'être diffusée bien au-delà des frontières du Pithiverais.

Mme JOLIVET prend en note cette suggestion pour les producteurs. Pour autant, c'est l'artiste qui déterminera dans sa relation avec les agriculteurs ce qu'elle souhaite mettre en avant et qui lui permettra de s'exprimer pleinement.

M. PROVIDENCE évoque le catalogue qui est envisagé et s'interroge sur le contenu. En effet, l'image n'est rien sans un commentaire qui lui donne sens. Comment ce point sera-t-il abordé ?

Mme JOLIVET indique que l'artiste pourra décrire sa démarche, il pourra également s'agir de récolte de parole auprès des agriculteurs.

M. GUERINET précise que seule Pithiviers est dotée de la compétence culturelle, ce qui n'est pas le cas des autres communes autour du Pithiverais.

Mme DALLOT demande s'il est envisagé d'associer le club photo de Pithiviers dans cette démarche ?

Mme JORY répond qu'il s'agit d'une démarche très artistique. Cependant, des rencontres peuvent sans doute être envisagées pour un enrichissement mutuel.

Mme DALLOT remercie MMES JORY et JOLIVET de cette présentation.

▪ **Projet « Festival jeune public : Le vilain petit mouton »**

Présentation du projet par M. AUBERT

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GODEAU demande à quel niveau se situe la fréquentation du festival existant, en dehors de la période de crise actuelle ?

M. AUBERT indique qu'en 2019, les 20 concerts proposés ont fait le plein avec une centaine de personnes sur chaque date.

M. TARTINVILLE demande si des contacts ont été pris avec d'autres communes ?

M. AUBERT fait part de sa volonté, à terme, de créer des RDV hors les murs. Cependant, dans un premier temps, une résidence d'artistes permettra de proposer des ateliers sur place et des activités autour du festival viendront compléter l'offre.

Mme DALLOT demande si les écoles seront sollicitées ?

M. AUBERT répond que c'est effectivement une volonté de la structure, que de faire des interventions en milieu scolaire.

M. DUPUIS s'interroge sur le fait que la communauté de communes n'intervienne pas sur ce projet ?

M. AUBERT répond que la communauté de communes, comme les communes du territoire ont toujours mis en avant le statut de la structure (SARL) comme étant un frein à une participation financière. Il ajoute que ce projet est un vrai pari sur le territoire, la structure possède une base de public, qui plus est familiale, mais c'est une expérience nouvelle.

M. RIGLER indique qu'il existe une aide financière à la 3CBO qui pourrait intervenir sur les investissements et que cela mérite d'être regardé de près.

Mme MANTEAU souligne que ce projet part d'une dynamique existante et qu'il va s'enrichir avec cette nouvelle offre, c'est ce qui le rend intéressant. Elle ajoute que les habitudes de fréquentation du lieu sont solides et qu'il y a un vrai manque pour le public enfant.

Mme DALLOT remercie M. AUBERT pour cette présentation.

▪ **Projet « Aménagement aire de camping-car - Bellegarde »**

Présentation du projet par M. MALET

A l'issue de cette présentation, aucun membre n'a de remarque ou de questions sur ce projet.

Mme DALLOT remercie M. MALET pour cette présentation.

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.**

Mme DALLOT revient sur les quatre projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

• **« Le Beffroi et les cloches d'Augerville accessibles aux visiteurs »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	2 539.35 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A et de B aucun D Critères complémentaires : Majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (19 voix sur 19 votants)

• **« Valorisation de la production et de l'élevage : « Lovely heritage made in Pithiverais »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de Nature »	15 500.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : Majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (19 voix sur 19 votants)

- **« Festival jeune public : Le vilain petit mouton »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et d'Art de vivre »	15 200.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (19 voix sur 19 votants)

Les membres invitent M. Aubert à se rapprocher de la 3CBO pour évoquer une possibilité de financement du matériel.

- **« Aménagement aire de camping-car - Bellegarde »**

Pour ce dossier M. MALET quitte la séance, en tant que maire de Bellegarde et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°6 « Structurer et Développer l'offre d'hébergement »	21 801.59 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A et de B aucun D Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (18 voix sur 18 votants)

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION**

- L'innovation par la fédération – Coordination touristique à l'échelle du PETR Gâtinais Montargois  
Pour ce dossier M. NERAUD quitte la séance, en tant que président du PETR Gâtinais Montargois et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°8 « Développer une stratégie de communication offensive et partagée »	07 Janvier 2021	8 319.26 €	<b>FAVORABLE</b> (18 voix sur 18 votants)

- Etude pour la valorisation touristique de deux maisons éclusières à Nargis  
Pour ce dossier MME DHAMS quitte la séance, en tant que Vice-Présidente de la CC4V et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°2 « Identifier et développer les circuits touristiques et leur articulation »	08 Janvier 2021	5 548.00 €	<b>FAVORABLE</b> (18 voix sur 18 votants)

- Création et production d'un spectacle autour du Safran

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé sous réserve de l'instruction réglementaire du service instructeur	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme Culture et Art de vivre »	En cours d'instruction	14 689.17 €	<b>FAVORABLE</b> (19 voix sur 19 votants)

- Patrim'Ouanne

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé sous réserve de l'instruction réglementaire du service instructeur	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	En cours d'instruction	20 270.25 €	<b>FAVORABLE</b> (19 voix sur 19 votants)

#### ANNULATION DE PROJETS

Le musée des transports de Pithiviers nous a fait part de sa décision de renoncer à son évènement pour les 150 ans de la locomotive Schneider. Dans un premier temps, l'association avait imaginé un report d'un an de l'évènement, mais la fermeture du musée et des frais pour les restaurations de machines, ont impacté la trésorerie de la structure qui ne souhaite pas faire des dépenses importantes pour cet évènement. Ce projet n'avait été examiné qu'en opportunité et le dossier n'était pas encore déposé.

L'association Les amis du musée de Chatillon Coligny nous a fait part de son renoncement à la subvention octroyée dans le cadre des différents événements organisés en 2019 pour les 500 ans de Gaspard II de Coligny. Les différentes conférences se sont bien tenues, cependant les dépenses réalisées sont inférieures au montant minimum pour Leader à hauteur de 6250 €. Une des dépenses importantes non réalisée se situe sur l'édition d'actes du colloque, qui auraient permis de justifier de la pérennité de l'action. Ce dossier était validé pour attribution, il est proposé aux membres de prendre acte de cette sous-réalisation et de récupérer les fonds qui étaient fléchés sur cette action.

**Les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité cette proposition.**

#### MOUVEMENT DE FONDS ET AVANCEMENT PROGRAMMATION

Afin de répondre aux besoins des fiches action plus consommatrices, il est proposé de faire des mouvements de fonds entre actions au plus près des besoins. Le montant total transféré s'élève à 60 422.42 € réparti comme suit :

- 189.40 € transférés vers l'action 2 et 8 233.02 € transférés vers l'action 8 => les fonds seront pris sur l'action 3
- 29 000 € transférés vers l'action 4 et 23 000 € transférés vers l'action 5 => les fonds seront pris sur l'action 7

**Les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité cette proposition.**

Avec les projets validés ce jour et les projets déjà très avancés c'est l'ensemble de l'enveloppe qui est dorénavant fléchée.

La Région Centre Val de Loire devrait nous apporter des informations sur un réabondement potentiel pour les deux années de transition au cours du mois de mars. A ce stade, nous n'avons aucune certitude que de nouveaux fonds soient octroyés sur les programmes Leader (La Région n'étant pas dans l'obligation de dédier des fonds sur Leader compte tenu que son pourcentage d'intervention sur la maquette FEADER était très au-dessus du minimum de 5%).

Notre interlocuteur régional a précisé que s'il y a un nouvel abondement, la Région sera vigilante à ne délivrer des fonds complémentaires qu'à des GAL dont l'avancement est avéré. Il est donc important que les gros dossiers encore en cours de montage soient déposés le plus rapidement possible.

## MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel et afin de ne pas être bloqué dans le déroulement de la programmation, il est proposé aux membres du comité de programmation d'apporter une modification au règlement intérieur permettant de tenir les séances en visio-conférence si la tenue d'une réunion en présentiel n'est pas possible.

Ainsi c'est l'article 7 qui serait modifié de la manière suivante :

### 7. Consultation écrite du Comité de programmation et tenue de séances en visio-conférence

7.1 - A titre exceptionnel, notamment pour une question revêtant un caractère urgent ou lorsqu'il est impossible de tenir une séance en présentiel, le GAL peut, à l'initiative de son (sa) Président(e), consulter les membres du Comité de Programmation par écrit, notamment par messagerie électronique.

Les membres titulaires du Comité sont alors tenus de donner leur avis dans un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi du courrier de consultation. Toute absence de réponse dans le dit délai sera considérée comme une approbation du dossier envoyé.

7.2- A l'initiative de son (sa) Présidente (e) et s'il est impossible de tenir une séance en présentiel, le comité de programmation pourra se tenir en visio-conférence ou en mixte entre présentiel et visio-conférence. La justification du double quorum se fera par tout moyen permettant de justifier de la présence des membres (attestations par mail, scann écran des participants, ...)

Les membres, demandent également, de profiter de cette modification pour changer dans le texte le nom des deux structures partenaires (Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et Pays Gâtinais) qui sont devenues PETR au cours des dernières années.

**Les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité ces propositions.**

Le prochain Comité se réunira le Mardi 01 Juin à 9h30.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, MME DALLLOT lève la séance à 11h45.

COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS  
Feuille d'émargement - Réunion du 02 Février 2020

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
Hélène DHAMS		Jean BERTHAUD	
BEVIERE Monique		Patrick CHOFFY	
BETHOUL Christophe		BURON Jocelyn	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
GUERINET Patrick		ROUSSEAU Pierre	
LUCAS Nathalie	Excuse	DUPUIS thierry	
ROBINEAU Isabelle	Excuse	DE WILDE Florent	
NERAUD Frédéric		LARCHERON Gérard	
RAGOBERT Catherine		CHARVIN Evelyne	
BERTHELOT Michel	Excuse	BARRIER Christian	

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		Sébastien DELEFORTRIE	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
TARTINVILLE Yves		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain		MICHE LAHNER Elodie	
GODEAU Denis		HEERING Aart	
BOFFIN Nathalie		LEVEQUE Mona	
MANTEAU Sandrine		DAVID Alexis	
HUCK Jocelyne		PERTOLDI Sylvianne	
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
PROVIDENCE Jean-Marc		MANNEVY Claude	
THION Denis		SIMONET Christophe	
RICHARD Jean	Excusé	LAGARDE Bruno	
RIGLER Vincent		AUBERT Mickael	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne	Excusé	DEMAUMONT Franck	
de CREMIERS Christelle		SIMON Honorine	
GABORET Jallia		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNARD Evelyne	Excusé
COUVRAND Nicolas		COATGLAS Nathalie	

Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais  
Session du 02 Février 2021

PORTEURS DE PROJET		
Intitulé du projet	Nom des personnes	Signature
Le Beffroi et les cloches d'Augerville accessibles aux visiteurs	CITRON Olivier	
	EUVRARD Didier	
Valorisation de la production et de l'élevage "Love heritage Made in Pithiverais"	JOLIVET Laetitia	
	JORY Françoise	
Festival jeune public Le vilain petit mouton	AUBERT Mikaël	
Aménagement aire de camping-car Bellegarde	MALET Jean-Jacques	
	THIERRY Lionel	